



Compte rendu du CSAA du 18 mars 2024

• Préparation de la rentrée 2024

1- Requalification des emplois administratifs

Ces mesures étalées sur 6 ans (2021-2026) sont « financées » par la suppressions d'emplois et ne concernent pas la filière ITRF.

• Requalifications de la catégorie C en B

. Concernant les postes de secrétariat de direction en EPLE comptant :

- soit un effectif théorique de 2 agents avec un nb d'élèves égal ou sup à 351
- soit un effectif théorique de 2 agents et un seul personnel de direction

RNE	EPLÉ	VILLE	B	C	OBSERVATION
0540001H	CLG BACCARAT	BACCARAT	+1	-1	requalification du poste de secrétariat poste vacant
0570020M	CLG ANDRE MALRAUX	DELME	+1	-1	
0572754J	CLG DE LA LOUVIERE	MARLY	+1	-1	
0572021M	CLG DU HIMMELSBERG	SARREGUEMINES	+1	-1	
0550804A	CLG LES AVRILS	SAINT MIHIEL	+1	-1	
0570026U	CLG PAUL VERLAINE	FAULQUEMONT	+1	-1	
0541567K	CLG LA PLANTE GRIBE	PAGNY SUR MOSELLE	+1	-1	
0572082D	CLG MERMOZ	MARLY	+1	-1	
0540067E	LYCEE DES METIERS	TOUL	+1	-1	
0570038G	CLG VALLE DE LA BIEVRE	HARTZVILLER	+1	-1	
0880418B	CLG LOUIS PERGAUD	CHATEL SUR MOSELLE	+1	-1	
SOUS-TOTAL			+11	-11	

- **Requalifications de la catégorie B en A**

. Concernant les postes de secrétaire général en collège comptant :

- un nb d'élèves supérieur à 351 et classé en REP ou REP +

RNE	EPL	VILLE	A	B	OBSERVATION
0572487U	CLG RABELAIS	L'HOPITAL	+1	-1	Requalification du poste secrétaire général Poste vacant
SOUS - TOTAL			+1	-1	

Pour mémoire, la requalification de l'emploi n'engendre pas de promotion de l'agent affecté sur le support d'emploi non vacant.

VOTES

8 CONTRES (FSU – UNSA – CFDT) 2 ABSTENTIONS (FO)